

**DÉMARCHE, PARTICULARITÉS ET ENJEUX  
DE LA  
SOCIOLINGUISTIQUE MAGHRÉBINE**

**Foued LAROUSI**

*UPRES-A 6065 du CNRS - Université de Rouen*

**INTRODUCTION**

Les recherches en sociolinguistique maghrébine ne constituent une entité homogène ni sur le plan théorique ni au niveau méthodologique. Certains produisent des travaux purement descriptifs, d'autres des recherches théoriques sans fondement empirique substantif, alors que d'autres réalisent des travaux où la théorie est constamment confrontée aux données recueillies sur le terrain. Envisager la démarche, les particularités et les enjeux de la sociolinguistique maghrébine, dans un contexte où les débats sur la langue sont largement polémiques, ne représente pas une entreprise facile. Même si c'est difficile de parler de la sociolinguistique maghrébine au singulier, l'on peut incontestablement affirmer que, depuis la fin des années 80, la recherche est entrée dans une phase de renouvellement tant dans son contenu que dans la manière dont les chercheurs s'y prennent pour analyser les données.

Je voudrais présenter, ici, un portrait rapide de cette sociolinguistique, à savoir ses champs d'investigation, ses centres d'intérêt classiques et nouveaux, ses enjeux et enfin les pesanteurs qui s'exercent sur elle.

## I. UNE SOCIOLINGUISTIQUE DE LA DIGLOSSIE

Les recherches, qui ont porté sur la situation linguistique du Maghreb, l'ont décrite comme se caractérisant par un plurilinguisme où, arabe littéraire, arabe maternel - je désigne (Laroussi, 1996) comme arabe maternel ce que d'autres appellent dialectal, voire dialecte - tamazight et français - pour ne citer que ces langues - coexistent et où le recours à l'une ou l'autre langue est en corrélation avec des facteurs individuels ou situationnels. Les travaux, qui présentent la répartition des langues, selon leurs domaines d'emploi, ont porté, en particulier sur la diglossie arabe. Celle-ci a été envisagée selon le modèle fergusonien (1959), à savoir une coexistence harmonieuse entre deux variétés d'une même langue, ayant des statuts socio-politiques inégaux, et remplissant, au sein de la même communauté linguistique, des fonctions complémentaires. En ce qui concerne le discours sur la diglossie, on repère deux attitudes : celle qui, considérant la diglossie en chemin, va à son terme, à savoir la disparition inéluctable des langues maternelles, considérées comme des dialectes. On pense que seule une glottopolitique dirigiste permettrait d'en finir avec la concurrence des langues et d'abolir à brève échéance les langues minorées. L'autre attitude consiste à effacer les frontières entre les variétés en contact et créer une stabilité de l'ordre de la représentation fonctionnelle. La diglossie est ainsi présentée non comme une évolution mais comme une répartition des usages, ce qui nourrit donc une fausse sécurité : certains domaines sont abandonnés aux langues maternelles, puisque, dit-on, elles assument des fonctions que la langue officielle ne remplit pas, et, par conséquent, il ne faut pas s'inquiéter, car il n'y a pas de raison pour que les dialectes disparaissent.

Partie prenante du processus qu'ils analysent, les linguistes maghrébins ont non seulement conforté les rapports de force existants, mais encore ils ont participé à la péjoration et l'exclusion des langues maternelles de toute représentation officielle. Pour A. Moatassime (1974: 642-643), « Apparenté à l'arabe classique, l'arabe dialectal - comme son nom l'indique - est un dialecte au vrai sens du terme (...) en aucun cas, l'arabe dialectal ne doit remplacer l'arabe classique dont il est d'ailleurs directement issu et avec lequel il conserve un lien ombilical extrêmement puissant (...) techniquement l'arabe classique possède une facilité extraordinaire d'adaptation et d'évolution qu'il a montrée dans le passé en véhiculant dans tous les domaines l'une des plus brillantes civilisations de l'histoire et de la pensée scientifique universelle. »

En 1994, Taïeb Baccouche (p. 90-93) s'est demandé si « l'arabe littéraire » et « l'arabe dialectal » sont deux langues distinctes. D'après lui, les deux variétés "tendent à fusionner dans un seul système linguistique avec ses deux versants, littéraire et dialectal"<sup>1</sup> ; ce qui caractérise "l'arabe contemporain, en tant que véhicule de la civilisation

<sup>1</sup> Traduit par moi

*moderne*". Les différences entre les deux langues, écrit-il, "*tendent à être de plus en plus artificielles (prétendues)*". Deux langues distinctes, structurellement, "*peuvent, du point de vue civilisationnel, être considérées comme une langue unique*". Une telle conception, me semble-t-il, relève de la linguistique unifiante qui gomme les différences en créant une sorte de représentation abstraite des faits linguistiques.

Langue et dialecte sont des concepts idéologiquement connotés, et toute tentative de les distinguer à partir d'un seul critère se heurte à des contre-exemples. Selon les termes de L.J. Calvet (1974: 47), on peut dire qu'au Maghreb, « *le problème est d'autant moins posé que les linguistes ne se préoccupent pas de classer, ils entérinent une classification antérieure* ».

Cette linguistique unifiante est, par ailleurs, au service de l'Etat-nation, en ce sens que son fondement repose sur l'équation suivante : une nation = une langue, et inversement. Si la communauté de langue est l'un des caractères fondamentaux qui déterminent la nation, tout ce qui met en cause son unité doit être nié, à défaut stigmatisé. Cette conception, largement ancrée dans la pensée maghrébine, repose en réalité sur une idée erronée, à savoir que la diversité culturelle et linguistique constitue un handicap pour la constitution de l'Etat-nation. L'idée que l'Etat-nation est nécessairement unilingue et uniculturel est sans fondement. C'est une conception assimilationniste dont on connaît hélas les résultats. Au Maghreb, on pourrait concevoir une nation où l'unité de la communauté nationale se réalisait sur la base de valeurs positives telles la démocratie, la liberté et l'équité. Cette unité de la nation ne pourra se faire au détriment des droits linguistiques et culturels des minorités linguistiques, parties prenantes elles aussi dans la constitution de la communauté nationale. On le sait, les unités, qui ont été réalisées par des bâillons et au détriment des libertés individuelles, ont fini par se désagréger. Seule l'unité se réalisant par le consensus est durable. Selon Y. Ben Achour (1995 : 100), « *qui dit Etat-nation, dit langue d'Etat, et langue d'Etat renvoie à la langue fondatrice du citoyen qui est sa langue maternelle* ». Or, comme les langues maternelles sont exclues des représentations officielles et cantonnées dans la représentation folklorique ou archéocivilisationnelle, « *bien plus qu'un problème linguistique, cette question, avec le problème religieux qui lui est d'ailleurs intimement lié, constitue le premier problème constitutionnel des Etats du Maghreb* » (ibid).

En outre, pour que la langue puisse bien servir la nation, c'est-à-dire assurer son unité et sa cohésion, les idéologues maghrébins, ont jugé indispensable de renforcer l'usage de l'arabe littéraire moderne, le seul, à leurs yeux, en mesure d'assurer cette mission. Pour cela, des politiques d'arabisation ont été aussitôt mises en place dans les pays du Maghreb, à tel point que, pendant longtemps, la problématique linguistique y a été

souvent réduite à la seule question de l'arabisation, entendue alors comme une mesure linguistique visant à soutenir l'arabe dans sa lutte contre le français. Les idéologues nationalistes en ont fait une stratégie, durant la période post-coloniale, pour dénoncer ce qu'ils appellent « l'aliénation » linguistique et culturelle

En inscrivant dans leurs Constitutions que « l'arabe est la langue nationale » (article 1 de la Constitution algérienne) ou qu'il est la langue de l'Etat (article 1 de la Constitution tunisienne), les pays du Maghreb copient le modèle européen de l'Etat-nation. Etat national signifie, au Maghreb, unité du territoire, de la loi, de la langue et de la foi. Il faut signaler par ailleurs que, pour certains, l'arabisation ne signifie pas vraiment la promotion de la variété standard de l'arabe, mais l'exclusion du français, devenu l'étranger par excellence, non pas du fait de son éloignement, mais de son inévitable proximité. De plus, la politique d'arabisation a été ressentie comme une agression par les minorités linguistiques, en particulier amazighophones. Par son imprudence, l'Etat-nation maghrébin mine son propre terrain en incitant inconsciemment à la « désarabisation ». Ainsi Said Saadi, l'un des chefs de l'opposition algérienne, exprime, en 1994, le conflit en ces termes : il faut « arracher l'éducation aux fondamentalistes, en réintroduisant le berbère » (cité par Ben Achour, *op. cit.*, p. 100). Et c'est ainsi que désarabiser devient « déislamiser » qui devient « franciser » ou « berbérifier ».

Je faisais remarquer plus haut que les pays maghrébains ont importé le modèle européen de l'Etat-nation, en l'occurrence le modèle français. Mais ce dernier, qui repose sur un certain nombre de principes dont la laïcité, a subi, au Maghreb, de profondes modifications, puisque, dans certains pays (l'Algérie, par exemple), l'Islam est religion d'Etat. Sans insister sur les dérapages que ces confusions pourraient engendrer, le risque est grand, selon Ben Achour (1995), de voir « l'arabité » se transformer en « arabisme » et « l'islamité » en « islamisme ».

## II NOUVEAUX CENTRES D'INTÉRÊT

La sociolinguistique maghrébine s'est donc donnée pour tâche la description purement canonique de la situation linguistique, sans se pencher sur les rapports conflictuels entre les langues ni sur les motivations symboliques et idéologiques qui les sous-tendent. Cependant, depuis quelques années, on commence à entendre une tonalité nouvelle tant au niveau de la saisie des faits qu'au niveau de l'analyse. Ce sont les auteurs qui ont analysé les faits linguistiques en termes de conflit linguistique ou de fonctionnement diglossique développés par les écoles sociolinguistiques catalane et occitane, en l'occurrence les travaux de Robert Lafont. Ceux-ci ont montré que les propositions théoriques qui

s'inspirent du modèle statique des répartitions des usages servent d'écran au conflit linguistique toujours à l'oeuvre, sans cesse reproduit et réinterprété dans la société. C'est ce que j'ai désigné (Laroussi, 1996 : 113) comme « le subterfuge de la théorie fonctionnalo-stratifiante ».

Dans un article consacré à la diglossie en Tunisie, K. Karoui (1982: 193) a rejeté le modèle fergusonien qu'il juge comme statique et pas en mesure de rendre compte des aspects dynamiques et conflictuels de la situation linguistique tunisienne. Optant pour la mise à contribution du concept de conflit linguistique, Karoui renverse les rôles, en écrivant ceci : « *Est-il possible de dire d'une langue [l'arabe tunisien] que l'ensemble des locuteurs utilisent dans la communication courante et quotidienne qu'elle est inférieure ou moins prestigieuse?* ». Pour Y. Ben Achour (1995 : 100), la question linguistique du Maghreb ne se résume pas à la diglossie fonctionnelle, *"L'erreur serait de croire comme certains que l'affaire est une simple affaire de diglossie, de double registre linguistique, comme il en existe partout"*. La question est plus grave, et constitue l'un des problèmes constitutionnels les plus importants des Etats du Maghreb. L'auteur (p.102) désigne la situation linguistique comme *"celle du présent-absent, de l'absent-présent, du vivant-mort, du mort-vivant"*.

A mon sens, l'étape de la description des registres, nécessaire sans aucun doute, est maintenant achevée. Le temps est venu pour que l'on fasse le vrai diagnostic glottopolitique et que l'on en tire les conséquences. Or ce diagnostic ne va pas sans dénoncer le processus de minoration linguistique, qui a eu pour conséquences la confiscation de la parole aux locuteurs, parole saisie au nom d'idéaux et de convictions utopiques, car elles relèvent du mythe. Par processus de minoration linguistique, j'entends le fait de stigmatiser et déprécier, par divers moyens, idéologique, politique, économique... des variétés langagières virtuellement sur un pied d'égalité avec l'arabe officiel.

La sociolinguistique maghrébine, dans sa version statique, a, pour diverses raisons, passé sous silence ce processus. Lorsqu'il s'agit d'exclure des langues telles que le tamazigh, l'algérien, le marocain ou le tunisien, pour ne citer que ceux-ci, les détracteurs des langues maternelles prétextent qu'elles ne sont pas des langues mais des dialectes « au vrai sens du terme » (Moatassime, op. cit. p.643). Il faut souligner lourdement la connotation idéologique et surtout le non fondement de ce discours : si ces langues sont écartées des représentations officielles, c'est parce que, historiquement, elles ont subi - et subissent encore - un processus de minoration linguistique ; ériger cela en motivation pour les disqualifier, ce serait légitimer la minoration par ses propres résultats.

Concernant la diglossie arabo-arabe, bien que les variétés d'arabe maternel soient, structurellement, différentes de l'arabe littéraire, l'idéologie arabisante les perçoit comme des déformations de celui-ci,

sinon comme des formes simplifiées. Entre, d'un côté, l'algérien, le marocain, le tunisien et, de l'autre côté, le littéraire, la différence linguistique n'est guère moindre qu'entre le latin et les langues romanes, et pourtant celles-ci ne sont pas envisagées comme des dialectes d'une même langue. Les jugements épilinguistiques que les locuteurs tiennent sur leurs propres langues sont avant tout des construits catégoriels qui dépendent largement des rapports de force au sein des sociétés maghrébines.

Pour ce qui est de l'amazighité en tant que question culturelle, elle a constitué un tabou dans le discours des nationalistes maghrébins. Pour les uns, elle appartient à un passé révolu, pour les autres, elle constitue un danger de division et une menace de désintégration de l'Etat-nation. Mais depuis quelques années, la sociolinguistique de l'amazighité a connu un développement sans précédent. On insiste entre autres sur le fait que l'identité maghrébine ne peut être conçue que dans sa pluralité et sa diversité au sein desquelles l'élément amazigh constitue une composante incontournable. Toutefois, reconnaître et assumer cette dimension n'est pas chose facile pour des groupes culturellement hégémoniques et surtout non disposés à abandonner leurs privilèges.

Par ailleurs, concevoir l'identité maghrébine comme plurielle, c'est évidemment ne pas négliger le rôle que joue le français aussi dans la constitution de cette identité même. Cependant, parler d'identité francophone, au Maghreb, est une question problématique. Compte tenu des rapports complexes liant la France aux pays nord-africains, en l'occurrence l'Algérie, cette conception des faits recueille une adhésion auprès de certains, mais suscite une polémique chez d'autres. Au passé colonial pas encore entièrement assumé, s'ajoutent les problèmes de l'immigration en France, qui en servant de cheval de bataille à l'extrême droite, renforcent nécessairement de part et d'autre de la Méditerranée la tendance au repli identitaire.

Dans ce contexte, le linguiste est en droit de s'interroger sur l'avenir du français, lequel est conçu tantôt comme une séquelle du colonialisme, tantôt comme un outil indispensable au développement technologique des pays maghrébins. A mon sens, on ne peut pas apporter des éléments de réponse à cette interrogation sans questionner préalablement la notion de francophonie. Si par celle-ci l'on désigne des pratiques linguistiques dont l'unité résulterait de cette toujours possible référence au « bon » français (je ne sais d'ailleurs lequel!), minorant des formes qui, quelle que soit leur importance, s'en écartent, cette unité semble théorique, voire fantasmagorique, car elle soulève nombre de difficultés tout en préservant l'idée du français « langue unique ». C'est là où la sociolinguistique maghrébine se doit d'attirer particulièrement l'attention des usagers sur le fait suivant qu'ils ne doivent pas avoir le

sentiment de subir les conséquences d'un bilinguisme hérité de la situation coloniale, mais au contraire, qu'ils devraient « maghrébiser » le français, en lui conférant une valeur non exclusivement technique mais culturelle. Être ou ne pas être francophone ne signifie pas parler ou ne pas parler « bien » le français, mais surtout se l'approprier. Pour devenir réellement une marque identitaire au Maghreb, le français doit s'adapter et se transformer. Même si cette appropriation identitaire du français est susceptible, par la multiplication des centres de référence, de rendre la notion même d'unité de la langue française tout simplement caduque, l'examen des pratiques langagières au Maghreb suggère la nécessité de l'appartenance à une francophonie qui ne soit pas subie mais revendiquée. Sur ce point, la sociolinguistique sera forcément mise à contribution dans la mesure où elle devra apporter l'éclairage théorique nécessaire tout en précisant que la revendication d'une langue ne signifie pas la promotion de la seule variété dominante.

### III. LES ENJEUX DE LA SOCIOLINGUISTIQUE MAGHRÉBINE

On ne peut envisager de présenter les champs d'application de la sociolinguistique maghrébine ou ses principaux centres d'intérêt, sans dire que les discours, aussi passionnants soient-ils, sont constamment traversés par la dialectique de *l'Un et du Multiple*, et largement marqués par l'idéologie. L'« arabe est ma langue », « j'en suis fier », « l'arabe est le seul capable de cristalliser mes aspirations », « c'est la langue de l'authenticité », « c'est la langue du Coran » (Laroussi, 1991). On ne saurait rendre compte de toutes les catégorisations valorisant l'arabe littéraire : qu'il s'agisse d'une idéologie nationaliste ou *salafiste* « conservatrice », l'enjeu consiste à se démarquer de l'Occident. Cela se traduit, dans le discours, par la critique incessante de ce que certains arabisants appellent « l'aliénation » linguistique et culturelle. Au Maghreb, l'affirmation de l'authenticité a une signification surtout négative, puisque même ceux qui ne maîtrisent pas cette variété la revendiquent comme leur langue de référence. A. Laroui (1974 : 192-193) dénonce deux types d'aliénations : « *l'une visible et ouvertement critiquée* », c'est « *l'occidentalisation* » qui signifie une manière de se dédoubler (p.193), « *l'autre est d'autant plus insidieuse qu'elle est niée par principe* », c'est la médiévalisation forcenée qu'on obtient par l'identification quasi magique avec la grande époque de la culture arabe classique. Chaque fois que le problème de la reconnaissance des langues maternelles s'est posé, l'idéologie dominante a brandi le spectre de la division parce que, dit-on, reconnaître un « dialecte » c'est affaiblir le rôle de l'arabe littéraire, c'est aller à l'encontre des intérêts de la nation arabe, et partant faire le jeu du néocolonialisme. Le discours valorisant

l'arabe littéraire se trouve souvent renforcé par tout ce que l'école et les médias produisent comme conception idéalisante de l'arabe littéraire.

### *Les processus identitaires*

Le concept d'« identité » ne me semble pas univoque. L'identité se présente moins comme une entité figée que comme un processus de référenciation dynamique et évolutif suivant des critères complexes, voire antagoniques. Je tenterai une analyse des rapports entre langues et identités en termes d'identifications. Envisager cette démarche, c'est insister sur la flexibilité du phénomène identitaire.

Au Maghreb, il s'agit surtout, d'identifications de référence, qui se présentent généralement comme globalisantes, dans la mesure où elles projettent l'individu dans une collectivité, une communauté. Il s'agit dans la plupart des cas, d'identifications mythiques, s'inscrivant dans l'imaginaire collectif et prenant souvent un caractère fortement symbolique. Cela a eu pour conséquence une crise sociale grave qui témoigne pour le moins d'un déficit des modèles de référence traditionnels. Les identités s'expriment, au Maghreb, de diverses manières dans la mesure où chacun a un ensemble de traits culturels, linguistiques, religieux, etc., susceptibles de lui donner le sentiment d'appartenance à des entités non exclusivement identiques, mais plutôt différentes. Le problème de l'identité ne surgit que là où existe la différence, qui apparaît d'abord comme une menace, justifiant par là son caractère auto-défensif. Les revendications identitaires existent parce que des systèmes culturels correspondants s'affrontent.

Par ailleurs, pour ce qui est des rapports des Maghrébins avec leurs voisins au nord de la Méditerranée, il faut signaler que dans un contexte mondial où les Européens se replient de plus en plus sur eux-mêmes et où les Maghrébins se veulent - pour ne pas dire se sentent - plus que jamais solidaires du monde arabe, la tendance au repli identitaire risque de s'accroître. La sociolinguistique maghrébine doit-elle rester indifférente face à ce problème ? La réponse n'est pas facile, mais pour ne pas faire le jeu des extrémistes qui, de part et d'autre de la Méditerranée, tentent d'en tirer profit, elle se doit de dénoncer toutes les récupérations susceptibles d'entraîner des conséquences fâcheuses.

### *Quelle place pour l'immigration maghrébine en France?*

Longtemps considérés sans intérêt, les problèmes linguistiques engendrés par l'immigration maghrébine, ont connu dernièrement un certain engouement. On peut mentionner les travaux portant sur les pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration maghrébine en France. Ces formes hétérogènes que développent les jeunes Maghrébins tiennent leur richesse du fait que si elles n'appartiennent plus - ou presque

- à la culture du sud, elles ne s'identifient pas davantage à celle du nord. Par appropriation des systèmes linguistiques dont ils disposent, ces jeunes ont fini par créer leur parler spécifique qu'il serait réducteur de considérer, comme le font certains, comme un « semi-linguisme », voire un « semi-alphabétisme »<sup>2</sup>. Contrairement à ces jugements dépréciatifs, on assiste à la construction d'une identité mixte qui ne se limite pas à des faits de contacts linguistiques de surface, mais les transcendent. A partir de deux systèmes culturels, souvent opposés, cette appropriation du français est en phase de donner forme à une identité pluriculturelle.

L'immigration maghrébine en France pose un certain nombre de problèmes tant du côté nord que du côté sud de la Méditerranée. En France, c'est une question qui demeure d'actualité et à laquelle on n'a pas toujours apporté les bonnes réponses ; au Maghreb, elle ne cesse de féconder la société maghrébine en y portant un regard critique, en transformant les moeurs et en enrichissant les répertoires linguistiques. Tout cela constitue, pour la sociolinguistique maghrébine, des terrains d'investigations d'une grande importance. Il en résulte qu'aucune réflexion sérieuse sur les problèmes linguistiques relatifs à l'immigration maghrébine ne pourra passer sous silence cette question. Si l'on prend, pour illustration, le terrain français, par exemple, on se rend compte que, majoritairement, ce sont des chercheurs français et non maghrébins qui se sont occupés de ces questions.

Pour ce qui est enfin des perspectives glottopolitiques, si l'on s'inscrit dans une démarche prospective, on devrait tenir compte, au Maghreb, des recherches sociolinguistiques et cerner les vrais enjeux qui sous-tendent le marché des biens symboliques - pour employer une expression de Bourdieu (1982). A partir des résultats de ces recherches, les pays maghrébins devraient élaborer une glottopolitique concertée qui, en se fondant sur la dialectique de *l'Un et du Multiple*, visera à promouvoir les langues en place, à les doter des moyens nécessaires à leur valorisation en fonction des impératifs du développement économique et social des citoyens maghrébins sur la base de principes démocratiques et équitables. Au lieu de mener une politique d'aménagement linguistique ayant pour objectif entre autres la standardisation des langues maternelles, laissées pour compte, les responsables au niveau de l'exécutif considèrent que leur intégration dans les systèmes éducatifs maghrébins n'est pas à l'ordre du jour.

Avant de conclure, il convient de signaler ceci : quelque jugement qu'il porte sur les problèmes linguistiques du Maghreb, le linguiste, si l'on emploie la formule de Robert Lafont (1984), énoncée à propos de l'engagement/désengagement du sociolinguiste occitan, mais qui s'applique parfaitement au sociolinguiste maghrébin, « *apparaît (...) à la*

<sup>2</sup> Le mot a été utilisé par un enseignant de français, dans un collège à Saint-Etienne-du-Rouvray pour désigner les pratiques langagières des élèves issus de l'immigration maghrébine

*fois comme impliqué et désimpliqué: aux yeux de la dominance comme un militant à ce titre suspecté; aux yeux de la militance comme un désengagé suspect ou de tiédeur ou de trahison ».* Telle est une autre dimension du conflit linguistique au Maghreb ; un terrain où les débats sont idéologiquement marqués.

## CONCLUSION

La sociolinguistique maghrébine se présente donc comme une sociolinguistique de la diglossie, comme sans doute toute autre sociolinguistique. Celle-ci ne peut se passer d'une planification des actions à entreprendre ni d'un regard critique sur ce qui s'est produit dans le passé. Il reste donc aux chercheurs maghrébins d'entamer une réflexion profonde qui devrait les amener à inscrire leur problématique dans le contexte historique et social du Maghreb, ce qui leur permettrait de revisiter certaines notions, de déplacer certaines questions et d'invalider certaines réponses.

## BIBLIOGRAPHIE

BACCOUCHE T., 1994 "Hal al-fusha wa-addarija lugata:n?" (l'arabe littéraire et l'arabe dialectal sont-ils deux langues", *Revue de Tunisienne des Sciences Sociales*, n° 100, Tunis, Publication du CERES, pp. 80-93.

BEN ACHOUR Y., 1995 "Les implications politiques du problème linguistique au Maghreb", *La Pensée* n° 303, Paris, IRM, pp. 93-102.

BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

CALVET L.J., 1974 *Linguistique et Colonialisme*, Paris, Payot.

FERGUSON C.A., 1959, « Diglossia », *Word* 15, 325-340.

KAROUÏ K., 1982 "La diglossie en Tunisie" dans Calvet L.J.(dir.), *Sociolinguistique du Maghreb*, pp. 85-105.

LAFONT R., 1984 « Pour retrousser la diglossie », *Lengas* 15, Montpellier, 5-36.

LAROUÏ A., 1967 *L'idéologie arabe contemporaine*, éd. François Maspéro Paris.

LAROUÏ A., 1974 *La crise des intellectuels arabes*, éd. François Maspéro, Paris.

LAROUÏ F. 1991: *Alternance de codes arabe dialectal/français en Tunisie: études de quelques situations dans la ville de Sfax (Tunisie)*, 2 tomes, Université de Rouen, 402 p.

LAROUÏ F., 1993 "Processus de minoration linguistique au Maghreb", *Cahiers de Linguistique Sociale* **22**, Mont Saint Aignan, Université de Rouen, pp. 45-55

LAROUÏ F., 1996 (dir) *Linguistique et anthropologie*. Collection Bilans et Perspectives, Mont-Saint-Aignan, Université de Rouen.

LAROUÏ F., 1996 « Du malaise diglossique aux fantasmes idéologiques. Le subterfuge de la théorie fonctionnalo-stratifiante », *Linguistique et anthropologie*, Mont-Saint-Aignan, Université de Rouen, pp. 113-125.

MOATASSIME A., 1974 "Le bilinguisme sauvage, blocage linguistique, sous développement et coopération hypothétique, l'exemple maghrébin", *Tiers-Monde*, éducation et développement, tome **XV**, Paris, pp.619-670.